

BE-A0542_712441_712763_FRE

**Inventaire des archives du notaire Albert Lisart
(1856-1884) / F. Plisnier**



**Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium**

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:	3
Consultation et utilisation	4
Conditions d'accès et de reproduction.....	4
Langues et écriture des documents.....	4
Histoire du producteur et des archives	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Biographie.....	5
Archives.....	5
Historique.....	5
Contenu et structure	7
Contenu.....	7
Sélections et éliminations.....	7
Mode de classement.....	7
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS	9
Inventaire des minutes du notaire Albert Lisart (1856-1884).....	9
1 - 29 Minutes des actes notariés. 10 décembre 1856 - 20 nov. 1884.....	9

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Lisart Albert

Période:

1856 - 1884

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0542.276

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 29
- Etendue inventoriée: 1.5 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Louvain-le-Neuve

Producteurs d'archives:

Lisart, Albert (notaire), 1856-1884

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS ET DE REPRODUCTION

Conformément à l'article 62 de la loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), seuls les actes et les répertoires notariaux de plus de 100 ans sont publics. Quiconque peut les consulter sans justifier de son identité. Leur consultation est toutefois soumise aux règlements en vigueur aux Archives de l'État. Seules les reproductions obtenues par numérisation (scanner) ou par reader-printer sont autorisées. La reproduction des actes de plus de 100 ans est en principe libre. Elle est soumise au tarif en vigueur aux Archives de l'État.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents décrits dans le présent inventaire sont en français.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Albert Lisart.

BIOGRAPHIE

Le notaire Albert Lisart a instrumenté à Perwez du 10 décembre 1856 au 14 novembre 1884.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Deux articles de la loi sur le notariat du 25 ventôse an XI (16 mars 1803), modifiée et complétée notamment par les lois du 4 mai 1999, rappellent aux notaires l'obligation de conserver leurs minutes et répertoires : "*Les notaires seront tenus de garder minute de tous les actes qu'ils recevront. Ne sont néanmoins compris dans la présente disposition, les certificats de vie, procurations, actes de notoriété, quittances de fermages, de loyers, de salaires, arrérages de pensions et rentes, et autres actes simples qui, d'après les lois, peuvent être délivrés en brevet*" (article 20) et "*Les notaires tiendront répertoire de tous les actes qu'ils recevront. Toutefois, lorsque l'acte est reçu par plusieurs notaires, seul celui qui en conserve la minute ou le premier nommé si l'acte est reçu en brevet, l'inscrit à son répertoire*" (article 29) ¹.

Quant à l'article 62 de la même loi, il constitue le fondement légal du dépôt des minutes et des répertoires. Il est formulé comme suit : "*Les détenteurs de minutes, tables et répertoires d'actes notariés datant de cinquante ans au moins, peuvent les déposer aux archives du Royaume dans la province ou l'arrondissement administratif où se trouve leur ressort. Ces documents doivent obligatoirement être déposés s'ils datent de plus de septante-cinq ans, sauf dispense accordée par l'archiviste général du Royaume sur demande motivée. Ces documents peuvent être librement consultés après cent ans, sauf autorisation antérieure donnée par le ministre de la Justice ou son délégué. Les minutes, tables et répertoires d'actes notariés déposés aux archives du Royaume sont placés sous le contrôle de l'archiviste général du Royaume*".

Conformément à ces dispositions légales, Maîtres Kathleen Dandoy et Béatrice Delacroix, notaires à Perwez, ont déposé aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, le 9 septembre 2011, les minutes et répertoires d'Albert Lisart (1856-1884), d'Émile Charles Brabant

¹ Article 12 de la loi du 4 mai 1999 modifiant la loi du 25 ventôse an XI. M.B., 1er octobre 1999.

(1885-1919), de Marcel Jules Antoine de Brabant (1919-1936) et de Maurice Adam (1937-1958) officiants tous à Perwez.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives notariales comprennent trois types de documents : les répertoires de minutes, les minutes et les tables alphabétiques. Les répertoires des minutes sont des listes récapitulatives des actes passés, qui précisent les noms des parties, les types d'actes et la date des actes. Ces listes sont le plus souvent présentées de manière chronologique.

La minute désigne l'original d'un acte authentique reçu par le notaire et conservé par lui. Sur base de cet original, le notaire délivre des copies (copies simples, authentiques, exécutoires) aux particuliers. Contrairement aux minutes, l'original des actes reçus en brevet par le notaire est remis aux clients, ce qui explique leur absence dans les archives notariales.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Les minutes et répertoires d'actes notariés doivent être intégralement conservés.

MODE DE CLASSEMENT

Conformément aux directives ², des fonds distincts sont constitués pour chaque notaire ayant instrumenté. Le présent versement se compose exclusivement de minutes d'actes notariés, classées chronologiquement, se rapportant à l'activité notariale d'Albert Lisart.

2 Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces, Instructions et recommandations pour le dépôt, la consultation et la reproduction des minutes et des répertoires de notaires, 2006.

Description des séries et des éléments

INVENTAIRE DES MINUTES DU NOTAIRE ALBERT LISART (1856-1884)

1 - 29 MINUTES DES ACTES NOTARIÉS. 10 DÉCEMBRE 1856 - 20 NOV. 1884.

1	10 décembre 1856. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
2	1857. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
3	1858. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
4	1859. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
5	1860. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
6	1861. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
7	1862. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
8	1863. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
9	1864. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
10	1865. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise

11	1866. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
12	1867. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
13	1868. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
14	1869. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
15	1870. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
16	1871. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
17	1872. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
18	1873. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
19	1874. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
20	1875. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
21	1876. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
22	1877. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise

23	1878. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
24	1879. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
25	1880. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
26	1881. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
27	1882. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
28	1883. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise
29	4 février-14 novembre 1884. Lisart, Albert (notaire), 1856-1884	1 chemise